



Colombier, le 24 mai 2006

Aux membres de la SENS

Convocation à l'Assemblée générale de la SENS

Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine assemblée générale de la Société des enseignants neuchâtelois de sciences (SENS) qui se déroulera dans le bâtiment de l'ESTER à La Chaux-de-Fonds salle 221

le mercredi 14 juin 2006 à 19h00

L'ordre du jour de l'assemblée générale, qui se tiendra de 19h à 19h45 est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2005
2. Rapport du comité
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Approbation des comptes annuels
6. Mutations
7. Activités futures
8. Divers

L'assemblée générale sera suivie, à 20h de la conférence de Monsieur le docteur en physique Pierre Thomann directeur adjoint de l'observatoire de Neuchâtel.

La navigation par satellites : des horloges pour nous dire où nous sommes

Pierre Thomann, Observatoire de Neuchâtel

Les horloges ont joué un rôle important dans la navigation maritime dès la période des grandes découvertes. Une des réalisations historiques les plus marquantes est le fameux chronomètre de Harrison, au XVIIIème siècle.

La mesure précise du temps est plus que jamais étroitement liée aux systèmes de navigation et de positionnement, qui ont enregistré des progrès spectaculaires depuis qu'ils sont basés sur des horloges atomiques. Je présenterai le principe de fonctionnement des systèmes de navigation modernes, en particulier par satellites. La précision de localisation (de quelques mètres à quelques millimètres selon les techniques d'utilisation des signaux) dépend pour une large part de la performance des horloges de bord. Je décrirai brièvement les quatre types d'horloges actuellement prévus par l'Agence spatiale européenne (ESA) pour le système européen Galileo, qui ont été développés par l'Observatoire de Neuchâtel.

Quelques applications des systèmes de navigation par satellites seront également décrites.

Espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion, nous vous adressons, chers collègues, nos meilleures salutations.

La Présidente, Véronique Antille

Annexe : bulletin de versement pour les cotisations 2005.

RAPPEL : La cotisation est maintenue à Fr. 15.- au minimum, à verser au CCP 23-5623-7

PS Vous trouverez sur Internet : les informations et les bulletins de notre société.